

Transports en commun

Tout sur votre mobilité dans l'agglomération annemassienne.



Les Transports Annemassiens Collectifs

TAC (Transports Annemassiens Collectifs) est un service d'Annemasse Agglo, organisé par TP2A : Transports Publics de l'Agglomération d'Annemasse, dans le cadre d'une délégation de service public.

TAC c'est 7 lignes de bus (TANGO, 3,4,5,6,7 et 8), 1 ligne dominicale, 1 ligne de nuit le week-end via le réseau Noctambus, un service à la demande « ProxiTAC », un service pour les personnes en situation de handicap « HandiTAC », ainsi que des infos en temps réel sur les bornes et sur votre mobile avec l'application TAC MobilitéS.

Voyagez sereinement avec le réseau TAC.

Retrouvez toutes les informations sur les horaires, le réseau, le trafic sur le site internet de la [TAC](#). 



Transport à la demande (TAD)

TAD est un service de transport à la demande. Il permet de desservir les zones d'Annemasse Agglo qui ne sont pas couvertes par les lignes de bus régulières. Il dessert notamment les villes de Etrembières, Gaillard, Machilly, Saint-Cergues, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges ou Bonne. Le service TAD s'arrête aux terminus des lignes de bus. Idéal pour aller au marché par exemple.

Comment réserver ?

- > Nouveau : vous pouvez désormais [réserver votre transport à la demande en ligne, en un clic](#) 
- > La réservation est également possible en appelant le 0 800 00 19 53, du lundi au vendredi de 8h à 17h

Réservation obligatoire. Pensez à réserver vos trajets la veille avant 17h.



Retrouvez toutes les informations utiles pour s'inscrire sur le [site de la TAC](#) .

ANNEMASSE
à vivre ensemble
☎ 04 50 95 07 00

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h